



Journée Mondiale des Zones Humides : Restauration d'une mare communale à Bousignies

Chaque année, le 2 février, est l'occasion de célébrer la Journée Mondiale des Zones Humides en commémoration de la signature de la convention internationale des zones humides du 2 février 1971 à Ramsar.

Les chasseurs, et plus particulièrement les chasseurs de gibiers d'eau sont les premiers concernés par les zones humides et doivent agir en faveur de ces milieux.

De ce fait, l'Association des Sauvagniers de la Vallée de la Scarpe (ASVS) a lancé l'idée de restaurer une petite mare attenante à l'école communale de Bousignies. Le but est que les élèves et les habitants se réapproprient le site et prennent conscience de l'intérêt de protéger ce milieu de vie, du respect de l'environnement et donc de devenir des éco citoyens. Suite au chantier, cette mare pourra être utilisée comme support pédagogique. Les élèves pourront éveiller leurs sens, aller à la rencontre de la flore et de la faune, participer à des expériences concrètes, fabriquer et poser des nichoirs etc. Un parent d'élève présente bien la situation *« comment apprendre mieux qu'en observant, comment avoir envie respecter mieux la nature qu'en la voyant vivre à côté de soi. »*

Pour répondre à l'appel de l'ASVS, le samedi 14 février, une trentaine de bénévoles (chasseurs, parents d'élèves, élus) ont chaussé les bottes et enfilé les gants. Cette journée fut consacrée à l'enlèvement des déchets et à l'ouverture de la mare suite aux conseils de Matthieu Deseure de la Fédération Régionale des Chasseurs 59/62 et de Jérôme Bacquaert du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut.



La remise en lumière de la mare et la coupe d'un vieux saule en têtard sera favorable au retour de la biodiversité. Un parent d'élève témoigne : *« le travail réalisé par toute l'équipe présente ce jour a été exceptionnel...Elagage des arbres, défrichage de la berge et enlèvement des déchets. Le résultat est réellement visible, il ne reste plus qu'à la faune et la flore de reprendre leur place. »* Après plusieurs heures de travail, le groupe a profité du cadre champêtre pour se réhydrater et se restaurer autour d'un barbecue. Quelques

volées d'oies, de retour de migration, ont animé le ciel pour le plus grand bonheur de tous les participants.

Cette journée a été l'occasion de rappeler que les zones humides jouent un rôle majeur pour l'équilibre des ressources en eau, l'harmonisation des activités économiques et pour le maintien dans le paysage d'une véritable biodiversité. Au vu de la mobilisation qu'a su faire preuve les chasseurs de l'ASVS, cela nous rappelle que la chasse est également un état d'esprit, qui doit être maintenu durant toute l'année puisque leur participation à l'entretien des milieux naturels est indispensable. Au sein du paléarctique occidental, la sauvagine n'est pas innombrable et la conservation du gibier d'eau passe avant tout par le maintien et l'aménagement des milieux humides.

Dans le cas où l'Homme ne participe à l'entretien de ces zones humides « ouvertes », elles sont vouées, à plus ou moins long terme, à se transformer en zone arbustive puis disparaître.

L'ASVS tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette première journée de restauration de la mare. Nous vous donnons rendez-vous cet été pour la poursuite de ce projet commun afin d'aménager et de sécuriser le milieu.



Mare communale après le chantier

Jean-Yves LECOEVRE, président de l'ASVS